

- Moins de trois ans : 34 enfants accueillis à la crèche
Les 19 assistantes maternelles de la commune ont une capacité d'accueil de 66 enfants
- En âge d'être scolarisés à l'école maternelle : 255
- En âge d'être scolarisés à l'école élémentaire : 610

- Etablissements scolaires du territoire :

	Etablissements publics	Etablissements privés sous contrat
Écoles maternelles (noms et adresses)		
Écoles élémentaires (noms et adresses)	Ecole primaire Saint-Hilaire Hameau Saint Hilaire – 81290 Labruguière Ecole primaire Marie-Curie Chemin de Bellegarde – 81290 Labruguière Ecole primaire Pasteur Chemin de Bellegarde – 81290 Labruguière	Ecole primaire Saint-Dominique 18 Boulevard de la République – 81290 Labruguière

TEMPS PERISCOLAIRE

Les mercredis :

- **Accueils de loisirs déclarés organisés le mercredi :**

Ajouter le nombre de lignes nécessaires aux tableaux

Nom des communes concernées	Organisateurs des accueils	Nom du centre	Lieu d'implantation	Effectif maximal accueilli le mercredi	Ouverture	
A LABRUGUIERE	Nom organisateur 1 Association ELAN	ELAN	Labruguière	Moins de 6 ans : 30 Enfants de 6 ans et plus : 48	X Journée entière	X Demi-journée
	Nom organisateur 2			Moins de 6 ans : Enfants de 6 ans et plus :	Journée entière	Demi-journée
b	Nom organisateur 1			Moins de 6 ans : Enfants de 6 ans et plus :	Journée entière	Demi-journée
	Nom organisateur 2			Moins de 6 ans : Enfants de 6 ans et plus :	Journée entière	Demi-journée

- **Autres offres d'activités collectives proposées aux enfants sur le territoire les mercredis :**

Activités artistiques et culturelles :	Anglais ludique pour les 7 – 11 ans de 14h à 15h Danse classique dès 6 ans de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30 Danse modern jazz dès 6 ans (horaire durant l'après-midi selon les âges) Eveil musical pour les 3 – 6 ans de 10h30 à 11h15 Créations manuelles pour les 6 – 10 ans de 14h à 16h30 (une fois par mois) Atelier cuisine pour les 6 – 10 ans de 14h à 16h30 (une fois par mois) Médiathèque de 14h à 18h Cinéma à 14h30
--	--

Activités sportives :	Judo pour les 3 – 4 ans et les 7 – 9 ans entre 17h30 et 19h30 Foot pour les 5 – 10 ans (horaire durant l'après-midi selon les âges) Rugby pour les 3 – 6 ans de 14h30 à 15h30 Ping-pong pour les 6 – 11 ans de 16h à 18h Poney pour les 6 – 11 ans (horaire durant l'après-midi selon les âges)
Autres :	Promeneurs du Net (dispositif CAF) porté par la MJC, temps d'écoute sur les réseaux sociaux et l'utilisation d'internet, permanence de 14h à 16h le mercredi après-midi pour les parents et les jeunes

Les temps périscolaires des autres jours (accueils du matin et du soir, études, pause méridienne) :

○ **Accueils de loisirs déclarés (CLAE) :**

Nom des communes concernées	Organisateurs des accueils	Lieu d'implantation	Effectif maximal accueilli	Ouverture		
A LABRUGUIERE	Nom organisateur Association ELAN	Ecole Pasteur	Moins de 6 ans : 39 Enfants de 6 ans et plus : 60	X matin	X midi	X soir
		Ecole Curie	Moins de 6 ans : 44 Enfants de 6 ans et plus : 63	X matin	X midi	X soir
		Ecole St Hilaire	Moins de 6 ans : 20 Enfants de 6 ans et plus : 36	X matin	X midi	X soir

○ **Autres offres (garderie, ateliers thématiques, ...):**

Etude dans les écoles gérées par les écoles
Garderie gratuite jusqu'à 12h15, gestion municipale

○ **Actions de liaison familles / école (accompagnement à la scolarité, action Reaap, école ouverte aux parents) :**

Des actions de soutien à la parentalité sont proposées par Parentillages (regroupement des 4 associations qui gèrent la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sur la commune) et financé en grande partie par le REAAP (CAF) : ateliers parents-enfants différents selon les tranches d'âges et une Parenthèque (emprunts gratuits de livres, jeux, DVD, etc autour de la famille et de la parentalité). En 2023, trente familles ont pu bénéficier de temps proposé par Parentillages, dont seize familles résidentes à Labruguière, quinze jeunes parents (enfant de moins de trois ans), huit familles monoparentales et une famille recomposée.

Suite au départ de Céline Gonzalez en 2023, la commune a repris en gestion directe la coordination de l'enfance – jeunesse. Ainsi, Camille Escudier a été recruté en septembre 2023 à temps plein concernant la coordination des actions CTG (coordinatrice enfance jeunesse social). Ainsi, en 2024, un café des parents au sein des écoles devrait voir le jour. Ces temps seront proposés à tous les parents, au sein même des écoles, avant et après 8h30, construit avec les directrices des établissements Pasteur et Curie.

3. Modalités de pilotage du projet éducatif

- Si la mise en œuvre du PEDT a été déléguée à une ou plusieurs association(s), indiquer le(s) nom(s) et adresse(s) :

La mise en œuvre du PEDT a été délégué à l'association ELAN.

- Composition du comité de pilotage du PEDT :

Elus, enseignants, responsables des accueils périscolaires, représentants des familles, partenaires associatifs et institutionnels, acteurs éducatifs du territoire

- Elues en charge de l'enfance jeunesse
- Directrice Générale des Services de Labruguière
- Directrices des écoles
- Association ELAN
- Associations des parents d'élèves
- Associations petite-enfance et jeunesse (RPE, crèche et MJC)
- Référent DDCSPP
- Conseiller technique CAF
- Chargée de coopération CTG
- Inspecteur éducation nationale
- Coordinateur Réseau Parents 81
- Coordinateur PRH (Pôle Ressource Handicap)
- IME Pierre Fourquet
- CEC La maison des petits pas
- Coordinatrice enfance jeunesse social de Labruguière

- Périodicité des réunions du comité de pilotage :

Il est conseillé de prévoir une réunion du comité de pilotage 1 à 2 fois par an, afin d'évaluer et, le cas échéant, améliorer ou réorienter le projet existant.

Par manque de temps, et de changement de coordinatrice enfance jeunesse social, aucun nouveau COPIL n'a pu être réalisé durant ces trois dernières années. Cependant, l'association ELAN et la coordinatrice enfance jeunesse social de la commune se rencontrent ensuite fréquemment pour travailler sur les projets en cours et favoriser les échanges inter-structures. De plus, chaque fin d'année, les équipes éducatives se rencontrent lors des conseils d'écoles. Enfin, le dernier COPIL CTG qui s'est déroulé en décembre 2023 a permis de discuter avec les acteurs éducatifs du territoire des projets à venir.

Avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice enfance jeunesse social en régie directe, la commune a décidé d'organiser un COPIL tous les ans, en juin, afin de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir pour la nouvelle année scolaire.

En attendant, pour pallier cette carence en rencontres partenariales, la commune a invité les principaux acteurs éducatifs du territoire à une réunion de travail pour échanger ensemble autour du PEDT qui sera déposé en mars 2024.

- Mise en place de commissions techniques :

Différentes commissions sont mises en place selon les intérêts et projets des partenaires.

Il existe donc une commission sur la citoyenneté, l'environnement, l'inclusion et enfin la parentalité.

Ces différentes commissions travaillent durant l'année sur des événements ou sur des projets :

- Création d'une commission jeunesse
- Réflexion avec l'ADEME sur la végétalisation de la cour d'école de Pasteur avec le dispositif « Plus fraîche ma ville »
- Proposition de temps autour de l'inclusion lors de la Semaine Extra'Ordinaires de décembre
- Réflexion autour de la parentalité avec Parentillages et les associations de parents d'élèves
- Etc

4. Objectifs et moyens

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
1.1 - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.	x	□	□	Continuité du projet pédagogique de l'éducation nationale
1.2 - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.	€	x	□	Travail autour de thématiques communes telles que les Jeux Olympiques ou de mise en place d'outils communs tels que les règles de la cour d'école ou encore la mise en place des « bancs des besoins »
1.3 - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.	□	x	□	Participation d'ELAN aux conseils d'écoles et échange lors de bilans annuels
1.4 - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).	□	€	x	Difficulté d'avoir les équipes d'animation lors de ces instances à cause de leurs emplois du temps déjà très chargé Cependant, l'équipe de direction est relais des informations données chaque semaine par l'équipe d'animation

2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
2.1 - Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles).	x	□	□	Critère très travaillé durant ces trois dernières années. Formation PRH 81 pour l'accueil de l'enfant en situation de handicap, partenariat avec l'IME, sensibilisation aux TDAH, matériel adapté pour les enfants avec un handicap, etc
2.2 - Développement de la mixité sociale.	x	□	□	ELAN accueille 450 enfants dont 366 des écoles publiques de la commune, 65 de l'école privée de la commune, et 19 enfants hors commune. Les parents ont des quotients familiaux différents : 57 enfants bénéficient du plus bas tarif, 61 d'un second, 58 d'un troisième, 64 d'un quatrième et enfin 206 enfants sont soumis au tarif le plus élevé.
2.3 - Tarification progressive et modulée en fonction des ressources des familles	x	□	□	Grille tarifaire proposée aux familles

- 2.4 - Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).

€

x

□

Portail famille de l'association ELAN,
disponible sur le site de la commune

Nouveau guide enfance jeunesse mis
à disposition des structures et des
écoles pour distribuer aux familles.

3. La mise en valeur de la richesse des territoires	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
3.1 - Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.	x	□	□	Sorties dans tout le sud du Tarn, et plus particulièrement et fréquemment à Labruguière.
3.2 - Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).	x	□	□	Partenariat avec les acteurs locaux : LPO, centre culturel de Labruguière, (musée Arthur Batut, médiathèque, cinéma, théâtre), ferme du Roumégas, atelier MJC, IME, etc
3.3 - Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.	€	x	□	Participation de bénévoles lors d'évènements comme la semaine de l'artisanat ou la semaine Extra'Ordinaires. Implication de parents dans le Conseil d'Administration de l'association. Travail en collaboration avec les agents territoriaux sur l'embellissement de la ville
3.4 - Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.	x	□	□	Partenariat avec l'IME et échanges avec la MJC pour le passage des enfants d'ELAN à la MJC. Partage des locaux avec le RPE.

4 Le développement d'activités éducatives de qualité

	Critère déjà respecté	En cours d'amélioration	Critère non travaillé pour l'instant	Commentaires explicatifs
4.1 - Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, et créatrice, et sont ponctuées de sorties.	x	☐	☐	Projets autour du vivre ensemble, de l'environnement et de la découverte culturelle. Proposition de cycles autour de thématiques.
4.2 - Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.	x	☐	☐	Les activités sont proposées dans le cadre d'un projet, pensé avec l'équipe de l'association et les partenaires.
4.3 - La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.	x	☐	☐	L'enfant a le libre choix entre deux activités tous les mercredis.
4.4 - Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale	€	x	☐	L'association doit encore renforcer ses propositions autour de cycles.
4.5 – Les personnels d'animation sont qualifiés, et bénéficient de formation continue.	x	☐	☐	En 3 ans, l'équipe d'animation a suivi des formations sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap, l'animation d'une radio, l'explication de principe philosophique aux enfants et l'expression théâtrale. Enfin, l'association a formé une animatrice via le BAFA.

- 4.6 – Les personnels d’animation bénéficient de temps de préparation adaptés.

□

x

□

Les animateurs ont entre 3h et 6h de préparation par semaine. Malgré la diminution des équipes depuis la fin des contrats aidés, le temps de préparation reste le même.

5. Locaux et installations utilisés :

Depuis 2021, l'accueil du mercredi et des vacances scolaires se déroule au Pôle Enfance de la commune, qui se situe à côté des écoles Pasteur, Curie, et Saint Dominique, ainsi que de la crèche, du gymnase, de la MJC, du centre culturel et du centre-ville. Cet équipement rassemble l'association ELAN et le RPE (Relais Petit Enfant). LE RPE de la commune propose deux matinées par semaine des activités pour les plus jeunes avec leurs assistantes maternelles, ainsi qu'une aide administrative pour les parents et les assistantes maternelles.

ELAN utilise également d'autres équipements de la ville tels que le gymnase, le centre culturel, les salles polyvalentes, etc, selon les besoins.

L'accueil périscolaire du matin, midi et soir, se déroule dans chaque établissement scolaire publics, dans des espaces dédiées (salles de motricité, salles pédagogiques, jardins, etc).

6. Activités :

Cocher les cases correspondantes

- | | |
|---|---|
| x activités artistiques | x activités éco-citoyennes |
| x activités scientifiques | X activités physiques et sportives |
| ☐ activités civiques | X activité autour des compétences psychosociales (émotions, estime de soi, etc) |
| ☐ activités numériques | |
| x activités de découverte de l'environnement | |

7. Partenaires :

Cocher les cases correspondantes

- x associations culturelles
- x associations environnementales
- x associations sportives

☒ équipe enseignante

☒ associations médico-sociales (une convention a été signé avec l'IME de la commune pour qu'ELAN puisse solliciter l'IME pour des étude de cas ou formation)

☒ équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)

☐ structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

8. Intervenants (en plus des animateurs) :

Cocher les cases correspondantes

☒ intervenants associatifs rémunérés

☒ intervenants associatifs bénévoles

☒ intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)

☐ parents

☐ enseignants

☒ personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)

9. Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Dès juin 2024, mise en place d'un Comité de pilotage du PEDT une fois par an

Comité de pilotage de la CTG une fois par an

Réunion partenariales autour de divers projets

Temps d'évaluation des actions menées avec les participants, les bénévoles, les salariés ou les partenaires

Echange informels avec les parents

Nombre d'enfants fréquentant les ateliers

Conseils d'écoles

Rencontre annuelle fin juin avec les directeurs et l'équipe d'animation
Retour lors des réunions d'équipes une fois par mois
Réunion partenariales autour de différents projets du territoire

10. Projets pédagogiques des accueils

Joindre les projets pédagogiques des accueils des mercredis 2024-2025